



**CLUB NAUTIQUE DE LA MARINE de TOULON**

**AVIS DE COURSE**

**COURSE DE LA DAME 2022**

**Régate  
de nuit**

**Nouvelle formule !!  
Plus sportive, plus souple  
Vous serez donc plus nombreux sur l'eau 😊**

**Du samedi 23 avril 2022 – 14h30  
au dimanche 24 avril 2022**



**Le CNMT est partenaire du CVAT<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> CVAT : Challenge de Voile de l'Aire Toulonnaise

## AVIS DE COURSE – COURSE DE LA DAME

### ➤ ORGANISATION

La régates de « COURSE DE LA DAME » est organisée les **23 et 24 avril 2022**.

### ➤ REGLES APPLICABLES

Les Règles de Course à la Voile, (RCV)

- les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- les règles de classe concernée,
- les instructions de course disponibles après inscription par retour de email : [georges.damato0066@orange.fr](mailto:georges.damato0066@orange.fr),
- les règles ci-dessous.

### ➤ CLASSES ADMISES

- HN dont classe « P » tel que défini par le CVAT.

### ➤ INSCRIPTION

L'inscription est réalisée par la fiche d'inscription disponible par email : [georges.damato0066@orange.fr](mailto:georges.damato0066@orange.fr)

- Les frais d'inscription sont de 30 euros payables par chèque à CNMT ou par virement IBAN : **FR 76 1831 5100 0004 3380 2389 272**. Préciser le nom du bateau sur le virement.
- L'inscription sera définitive dès lors que les frais d'inscription auront été payés, les feuilles d'inscription remplies avec numéro de licence FFV valides et envoyées à : [georges.damato0066@orange.fr](mailto:georges.damato0066@orange.fr)
- En l'absence de licence voile FFV compétition, les équipiers ne seront pas admis à naviguer et le bateau disqualifié. Les licences FFV doivent être valables pour les 2 jours.

### ➤ TYPES DE PARCOURS

- Précisés dans les Instructions de course et annexes.
- Trois groupes et 3 types de parcours :
  - **Groupe régates** avec un parcours côtier, départ devant le Fort Saint Louis le samedi vers 15h, arrivée dimanche avant 4h du matin ;
  - **Groupe jour (Groupe régates hors catégorie régates de nuit)**, avec des parcours bananes le samedi à partir de 14h30 en rade de Toulon puis un côtier avec une arrivée avant 20h00 (coucher du soleil 20h52) ;
  - **Groupe plaisance** avec un parcours côtier, départ devant le Fort Saint Louis le samedi vers 14h30, arrivée dimanche avant 4h du matin.
- Pour la régates de nuit, l'objectif est que le dernier voilier soit de retour à Toulon le dimanche avant 04h00 afin de pouvoir partager dès dimanche 10h00 une remise des prix au CNMT autour du *brunch de la Dame*.

### ➤ RESULTATS

- 3 groupes sont constitués : groupe « régates », groupe « jour » et groupe « plaisance ». Les 3 premiers de chaque groupe seront récompensés.
- La remise des prix aura lieu le dimanche 24 avril 2022 autour du **Brunch de la Dame, au Club House du CNMT à partir de 10h00**.